

Combien d'enfants pensez-vous pouvoir accueillir simultanément ?

Seriez-vous d'accord de garder les enfants la nuit à titre de dépannage ?

2. VŒUX PARTICULIERS CONCERNANT LES ENFANTS A GARDER

Age : Sexe :

Langue :

Remarques :

.....

.....

3. MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Quelles sont les raisons qui vous poussent à poser votre candidature en tant que « Parents d'Accueil de Jour » ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. AUTORISATION DE GARDE

Les soussignés, « Parents d'Accueil de Jour », conjoint ou toute autre personne majeure faisant ménage commun, s'engagent à fournir tous les renseignements nécessaires à l'examen et à l'évaluation de la candidature, au sens des dispositions de l'ordonnance fédérale sur le placement d'enfants ainsi que son arrêté d'exécution cantonal. Selon ces textes, il leur est demandé :

- un extrait de casier judiciaire des personnes mentionnées ci-dessus
- un certificat médical selon attestation annexée.

Les "Parents d'Accueil de Jour" sont membres de l'association. Une cotisation annuelle modique leur est demandée.

Lieu et date :

SIGNATURES

"Parents d'Accueil de Jour" :

Conjoint ou autre personne mentionnée :

Formulaire d'inscription à envoyer à :

Association neuchâteloise "Accueil Familial de Jour"
Région du Val-de-Ruz
Rue du Stand 2 - 2053 Cernier - tél. 032 853 31 90